

RCS : POINTE A PITRE

Code greffe : 9712

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POINTE A PITRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01079

Numéro SIREN : 391 627 445

Nom ou dénomination : 2 AMAC

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/002614

**COMPTES ANNUELS**

**2017**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS 2 AMAC

Comptes annuels

*Megavara*



*Ch*



## Rapport de présentation des comptes annuels

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 2 AMAC relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Ces comptes se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	424 609
Chiffre d'affaires	23 620
<b>Résultat net comptable (Perte)</b>	<b>-11 703</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BAIE MAHAULT

Le 15/03/2018

  
 Florence ASSIER de POMPIGNAN  
 EXPERT-COMPTABLE

Oh



Période du 01/01/2017 au 31/12/2017


**Bilan actif**

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	369 929	181 265	188 664	203 461
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	13 445	13 445		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	153 632		153 632	153 632
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>537 006</b>	<b>194 710</b>	<b>342 296</b>	<b>357 094</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	63 295	55 612	7 682	13 249
Autres créances	4 071	3 527	544	806
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	54		54	54
Disponibilités	74 032		74 032	66 638
Charges constatées d'avance (3)				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>141 452</b>	<b>59 139</b>	<b>82 312</b>	<b>80 747</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>678 458</b>	<b>253 850</b>	<b>424 609</b>	<b>437 841</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				


 Bilan passif

	31/12/2017	31/12/2016
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	50 960	50 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	336 530	336 530
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 096	5 096
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	27 634	23 371
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-11 703</b>	<b>4 263</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>408 517</b>	<b>420 219</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 600	3 600
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 944	6 944
Dettes fiscales et sociales	5 548	7 077
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>16 092</b>	<b>17 621</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>424 609</b>	<b>437 841</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 092	17 621
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

## Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	23 620		23 620	29 221
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>23 620</b>		<b>23 620</b>	<b>29 221</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			2 346	4 692
Autres produits				
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>25 967</b>	<b>33 913</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			19 734	12 051
Impôts, taxes et versements assimilés			3 137	2 800
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			14 797	14 797
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			1	3
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>37 669</b>	<b>29 650</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>-11 703</b>	<b>4 263</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>				
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>-11 703</b>	<b>4 263</b>



## Compte de résultat (suite)

	31/12/2017	31/12/2016
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	25 967	33 913
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	37 669	29 650
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-11 703</b>	<b>4 263</b>
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

**COMPTES ANNUELS**

**2017**

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS 2 AMAC

Annexe

*Oh*



## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2 AMAC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 424 609 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 11 703 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



## Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Constructions : 25 ans

\* Matériel de bureau : 3 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	369 929			369 929
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 445			13 445
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>383 374</b>			<b>383 374</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	153 632			153 632
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>153 632</b>			<b>153 632</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>537 006</b>			<b>537 006</b>



## Notes sur le bilan

## Immobilisations financières

## Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI FREBAULT JARRY 97139 LES ABYMES	203 590	-52 952	74,98	-51 386
- Participations (détenues entre 10 et 50% )				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	152 844	152 844			
- Participations (détenues entre 10 et 50% )					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises	788	788			
- Autres participations étrangères					



## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	166 468	14 797		181 265
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 445			13 445
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>179 913</b>	<b>14 797</b>		<b>194 710</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>179 913</b>	<b>14 797</b>		<b>194 710</b>

## Actif circulant



## Notes sur le bilan

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 67 366 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	63 295	63 295	
Autres	4 071	4 071	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>67 366</b>	<b>67 366</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 960,00 euros décomposé en 1 960 titres d'une valeur nominale de 26,00 euros.

### Dettes



## Notes sur le bilan

### Etat des dettes

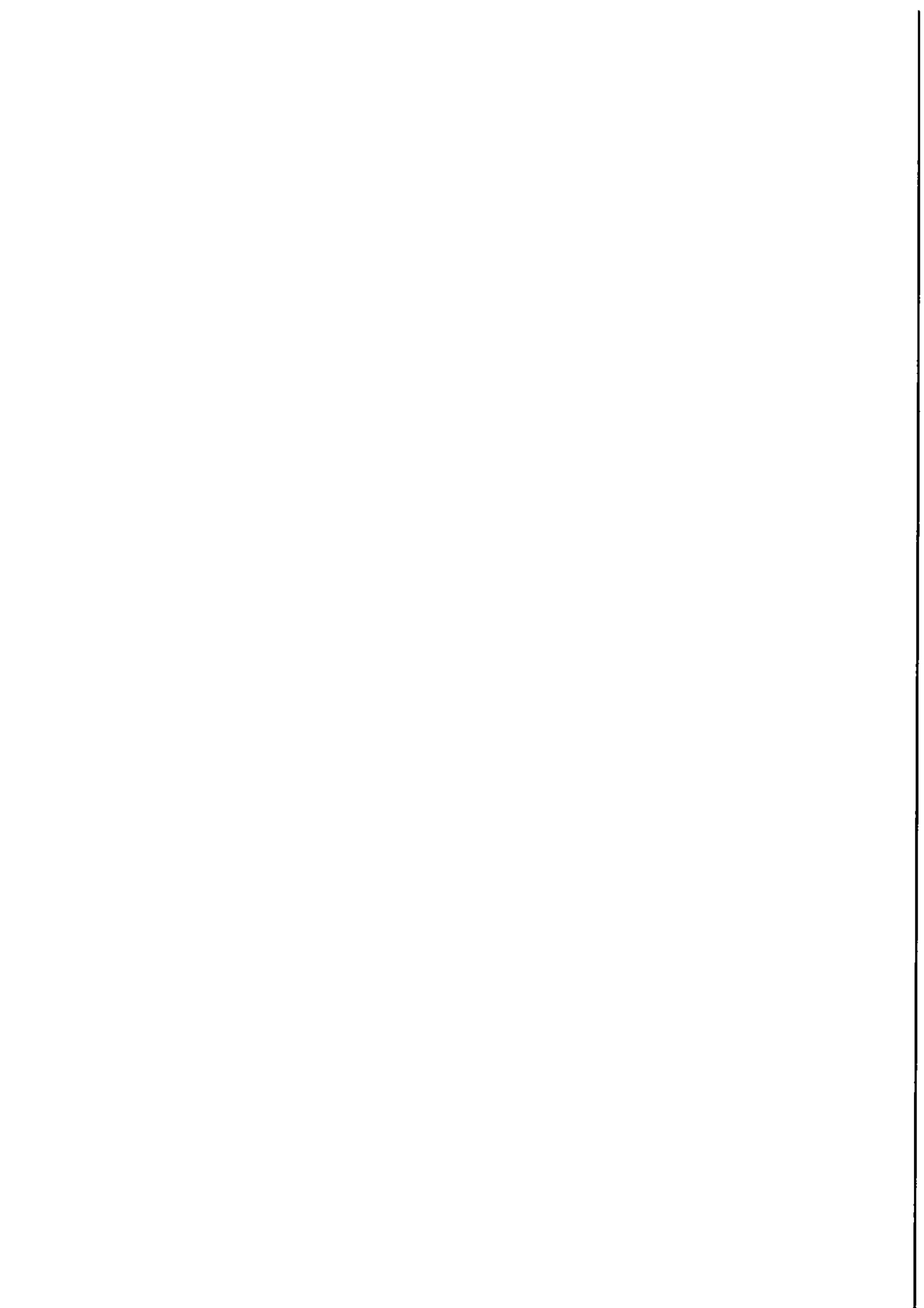
Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 092 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 600	3 600		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 944	6 944		
Dettes fiscales et sociales	5 548	5 548		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>16 092</b>	<b>16 092</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	6 944
<b>Total</b>	<b>6 944</b>

**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes***Commissaire aux comptes Titulaire**Honoraire de certification des comptes : 3 000 euros**Honoraire des autres services : 0 euros*



## **2 AMAC SAS**

S.A.S. au capital de 50 960,00 Euros  
C/0 Madame LORET, BESSON,  
97139 LES ABYMES  
R.C.S : Pointe-à-Pitre 391 627 445

### **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 04 JUIN 2018**

Le 04 juin 2018,  
À 11h00,

Les associés de la société **SAS 2 AMAC**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire chez Mme Loret, Cours Cherrilisse, Besson - 97139 LES ABYMES, sur convocation de la présidence.

Chaque associé a été convoqué.

Sont présents et représentés :

L'indivision successorale Marie Andrée AUBERY, détenant 880 actions,  
Madame Nicole LEBLANC MORINIERE, détenant 540 actions,  
Madame Christiane LORET, détenant 540 actions.

Le Commissaire aux comptes a été régulièrement convoqué et est absent.

Total des parts présentes ou représentées : 1960 actions, sur les 1960 actions émises par la société.

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée générale peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Madame KERGARAVAT Valérie, préside la séance en qualité de Présidente.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :  
- la copie des lettres de convocation des associés et les récépissés postaux,  
- le texte des résolutions proposées,  
- le rapport d'activité du Président,  
- les comptes annuels : bilan, compte de résultat et annexe.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée générale sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L-227-10 du code de commerce et approbation des conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2017, et affectation des résultats,
- Pouvoir pour les formalités.

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion et ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### **Résolution N°1**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31/12/2017, et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, les dits comptes se soldant par une perte de 11 702,89 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **Résolution N°2**

L'assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir une perte de 11 702,89 € et décide de l'affectation suivante :

<u>Résultat à affecter</u>	
Report à nouveau	27 633,76
Résultat exercice	- 11 702,89
Total à affecter	15 930,87

<u>Affectation projetée</u>	
Report à nouveau	15 930,87
Total affecté	15 930,87

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **Résolution N° 3**

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce, approuve le-dit rapport.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **Résolution N° 4**

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original du procès verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes les formalités.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés.

Le Président

